

Image not found or type unknown



Je doit partir a l etranger avec mon fils

Par **vestale1993**, le **10/04/2014 à 18:01**

bonjour rnje suis divorcer depuis 5 ans ,apres un divorce difficile .rnJ ai l intention de partir à l etrangé avec mon fils de 14 ans.Est ce que je doit rendre compte a mon ex mari de mon depart sachant qu il ne fait pas d effort pour voir son fils.J ai expliquer a mon fils qu il pouvais choisir librement et que souhaité que son bonheur .Merci d avance pour vos messages

Par **Marion2**, le **10/04/2014 à 19:49**

Bonjour,rnrnNon seulement il faut l'accord du père mais également l'accord du JAF si vous avez décidé de vous installer à l'étranger,rnrnCdt